



Une terrasse vitrée est elle surface habitable?

Par **liamone**, le **23/04/2013** à **08:41**

bonjour

une terrasse fermée par des baies vitrées peut elle être considérée comme surface habitable, même si elle n'a pas de chauffage?

merci

Par **youris**, le **23/04/2013** à **09:53**

bonjour et merci sont des marques de politesse toujours appréciées par les bénévoles qui répondent sur ce site.

Par **liamone**, le **23/04/2013** à **10:15**

vous avez entièrement raison j'ai donc modifié mon message

merci

Par **jeannNe**, le **09/07/2013** à **10:07**

La surface habitable = la surface sol totale - les surfaces des murs, cloisons, portes, fenêtres et autres.

Certaines surfaces ne sont pas considérées comme habitables (même si elles peuvent l'être), mais comme "surfaces annexes" : garages, combles, terrasses, loggias, balcons, ...

Ceci est valable à part quelques exceptions. Les surfaces annexes font parties des surfaces utiles (surfaces habitable + 1/2 surfaces annexes).

(Sources : www.aktifimmo.com)